

L'Inuit Tapirisat du Canada (Fraternité des Esquimaux) a été fondée en 1971 avec l'aide financière du Secrétariat d'État. Des organismes lui sont affiliés, notamment le Comité d'étude des droits des autochtones qui dessert les autochtones du delta du Mackenzie et de l'ouest de l'Arctique, l'Association des Inuit du Labrador qui dessert les résidents inuit du Labrador, et l'Association des Inuit du Nouveau-Québec pour les Inuit demeurant dans cette région. D'autres associations régionales dans les Territoires du Nord-Ouest ont été créées par l'Inuit Tapirisat dans l'Arctique central et dans les régions de Baffin et de Keewatin, pour faciliter la participation locale aux affaires du pays.

D'une grande importance pour les Inuit est l'énorme tâche entreprise par la Tapirisat qui consiste à préparer la présentation de leurs revendications territoriales au gouvernement du Canada. Au début de 1976, l'organisation a présenté au gouvernement une proposition de règlement des revendications territoriales, *Nunavut*. La préparation de ce document a exigé des recherches considérables de la part de l'Inuit Tapirisat du Canada. Parmi la documentation figurait l'Étude sur l'utilisation et l'occupation des terres des Inuit, ouvrage traitant du milieu, de la géographie et de l'histoire que le gouvernement a accepté de publier.

Des études semblables ont été entreprises par la Fraternité des Indiens et l'Association des Métis de la région du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest, et par l'Association des Inuit du Labrador. Des associations d'autochtones de l'Arctique ont reçu une aide financière pour leur permettre d'intervenir dans des questions concernant la mise en valeur du Nord, notamment l'enquête sur le pipeline du Mackenzie.

Parmi les autres programmes, on peut mentionner la Commission de la langue inuit, créée pour faire des recommandations concernant la révision et la normalisation de l'orthographe esquimau; la publication d'un guide sur le droit canadien à l'intention du profane, *L'Inuit et la Loi*; l'aménagement de centres de services juridiques à Frobisher Bay (T. N.-O.) et à Happy Valley (Labrador), pour offrir aux Inuit des services de consultation et d'orientation; le soutien d'une société cinématographique inuit à Frobisher Bay, créée pour produire des émissions en langue inuit qui seront télédiffusées par le Service du Nord de Radio-Canada; et la mise au point d'une machine à écrire à caractères syllabiques pour répondre à la demande grandissante de documents écrits en langue esquimaude.

La promotion du travail des artistes et artisans inuit s'effectue sous forme d'expositions explicatives qui sont envoyées dans les musées, les universités et d'autres établissements au Canada et à l'étranger. Les artistes sont protégés contre la violation du droit d'auteur et la reproduction en quantité industrielle au moyen d'un programme d'information destiné aux artistes et au public, par la promotion de l'utilisation de la marque «Art esquimau canadien», et par le recours à des poursuites en justice dans les cas de contrefaçon. Des dépliants, des articles et des conférences dans les galeries d'art renseignent le public sur l'art et la culture inuit.

L'Institut culturel inuit à Eskimo Point (T. N.-O.) est le point de convergence des questions et des programmes d'ordre culturel relatifs à la vie traditionnelle et actuelle des Inuit. L'Institut administre et surveille également le travail de la Commission de la langue inuit.

Par suite des recherches de pétrole, de gaz et de minéraux dans l'Arctique, de nombreux Inuit trouvent un emploi dans les industries pétrolières et assimilées. On signale qu'en 1974 et 1975, 761 résidents du Nord ont accepté un emploi dans l'industrie pétrolière. Des études sont en cours actuellement qui visent à accroître la participation des autochtones dans l'industrie minière, qui accuse une baisse générale. Il demeure toutefois que bon nombre d'Inuit vivent encore de métiers traditionnels comme la chasse, la pêche et le piégeage. L'une des entreprises les plus prospères est la production et la vente d'objets d'art inuit comme les sculptures de pierre, d'os et d'ivoire et les œuvres graphiques. Cette industrie prend de l'expansion et il existe des coopératives gérées par des Inuit.